

ANGLAIS

I) Présentation du sujet

Le sujet donné cette année portait sur les jeux du Commonwealth (et, incidemment, sur le Commonwealth) et plus particulièrement sur la pertinence et le bien-fondé de l'existence de ces jeux. Il s'agissait ici de confronter les candidats à une réalité géopolitique singulière qui soulève des questions importantes pour le monde contemporain, et notamment dans la sphère anglophone.

Cinq documents différents étaient soumis aux candidats pour cette épreuve de synthèse : trois textes de nature journalistique caractérisés par une subjectivité marquée et des contextes de publication divers, une photographie officielle, ainsi qu'une carte, dont le jury regrette l'exploitation souvent très partielle.

La question posée invitait les candidats à définir ce que sont les jeux du Commonwealth et le Commonwealth, et à mettre en évidence les différents regards qui peuvent être portés sur ceux-ci, ce qui impliquait de distinguer à la fois les défis auxquels les jeux du Commonwealth et le Commonwealth font face, mais aussi la capacité de renouvellement du Commonwealth, notamment à travers les jeux. Les meilleurs candidats ont ainsi su faire le lien entre le questionnement autour des jeux du Commonwealth et la question de l'existence du Commonwealth lui-même., et présenter de façon nuancée plusieurs des enjeux principaux : l'héritage impérial et colonial que représentent le Commonwealth et les Commonwealth Games, la place du Royaume-Uni (voire de la monarchie britannique), la capacité du Commonwealth et des Commonwealth Games à se réinventer et à avoir un impact positif sur les pays qui en sont membres.

Un écueil pour les candidats était de traiter le sujet sans aborder la remise en cause du Commonwealth lui-même ou encore de ne pas identifier les points de vue exprimés dans les différents documents.

II) Compréhension des documents et traitement du sujet

La très grande majorité des candidats a bien compris les enjeux principaux du dossier (difficultés rencontrées par les Commonwealth Games, intérêt de ceux-ci et efforts pour se renouveler). Si le lien entre Commonwealth et Commonwealth Games a souvent été perçu et utilisé, un certain nombre de copies ne l'a pas établi du tout. Par ailleurs, la place du Royaume-Uni au sein du Commonwealth, les enjeux autour du statut du monarque et l'aspect historique étaient des idées centrales pour le dossier et étaient attendus par le jury, mais n'a pas été abordé par tous les candidats. Enfin, les enjeux liés au Commonwealth dans le contexte post-Brexit n'ont été traités que dans une minorité de copies

Le jury a relevé des confusions fréquentes entre Commonwealth et Commonwealth Games, ou l'utilisation de façon indifférente de « Commonwealth » et « Empire », voire de l'utilisation du terme « colonies » pour faire référence au contexte présent. Outre une mauvaise appréhension des enjeux du dossier, cela révèle de graves lacunes civilisationnelles chez certains candidats (on rappellera ici que le temps des colonies est révolu et que le Royaume-Uni n'est plus une puissance coloniale, le processus de décolonisation ayant eu lieu au cours du XXe siècle, même

si l'on peut considérer qu'il se poursuit aujourd'hui à certains égards). La confusion faite entre l'Angleterre (« England ») et le Royaume-Uni (« United Kingdom ») n'est pas non plus acceptable à ce niveau. Enfin, il est important que les candidats puissent faire des distinctions fines : les confusions entre *republic* et *democracy* ou entre *homosexuality* et *gay marriage* relèvent d'un manque de maîtrise des définitions sur le plan conceptuel.

Le jury regrette en outre l'utilisation excessive en introduction ou en conclusion (souvent en ouverture) de la mort de la reine Elizabeth II et l'avènement du roi Charles III. Il s'agissait d'une dimension très secondaire du dossier.

Il est à noter que la bonne compréhension du dossier supposait ici d'accorder une attention particulière aux points de vue et à leur articulation : un travail d'identification des sources et des auteurs était un préalable nécessaire à une compréhension complète des documents. Les questions suivantes peuvent guider les candidats dans cette démarche : qui est l'auteur ? d'où s'exprime-t-il (quel est son statut, en tant que quoi s'exprime-t-il) ? y a-t-il un lien entre l'identité ou le statut de l'auteur et le contenu du document ? quand le document a-t-il été publié ? quel est le contexte géographique dans lequel il a été publié ? les points de vue s'opposent-ils ? se complètent-ils ? se répètent-ils ?

Document 1

Ce document est une contribution de Nicole W. Forrester pour *The Conversation*. L'auteur est une athlète canadienne, membre du conseil d'administration de Commonwealth Sport Canada.

Un nombre non négligeable de copies a rebaptisé la publication *The Conservation* au lieu de *The Conversation*, ce qui envoie un très mauvais signal au correcteur. On ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent cette publication, mais on peut leur reprocher de ne pas être rigoureux et de ne pas savoir recopier exactement le titre d'une source.

Nicole W. Forrester défend ici l'intérêt des Jeux du Commonwealth, tout en en dressant en partie l'historique (qui devient un argument de défense). Le caractère subjectif était à relever dès le titre, qui exprime clairement le parti pris développé.

Document 2

Il s'agissait ici d'un article publié dans *The Guardian* dans lequel le journaliste sportif Andy Bull met en évidence les défis auxquels les Jeux du Commonwealth font face, leurs contradictions, et souligne le rôle prédominant – et la place à part – du Royaume-Uni au sein de ce système. La thèse principale du document est que les jeux sont d'un autre temps et ne sont pas en phase avec le monde contemporain. Il était bienvenu que les candidats relèvent l'origine britannique du document pour la mettre en relation avec son contenu.

Document 3

Cet article de Victoria Crow, correspondante au Royaume-Uni pour le site d'actualité australien news.com.au examine l'intérêt de l'existence du Commonwealth et ses perspectives d'avenir en montrant à la fois ce qui peut fonder sa pertinence et ce qui peut en constituer les limites. Là encore, la publication de ce document dans un média d'un troisième pays du Commonwealth (aisément identifiable grâce au document 5) pouvait être exploitée par les candidats.

Un contresens fréquent sur ce document a porté sur l'expression « ban on plastic drinking straws », là où certains candidats ont compris qu'il était désormais interdit de boire du plastique, il fallait comprendre que ce sont les pailles en plastiques qui sont désormais interdites.

Document 4

Cette photo de presse, publiée ici sur le site officiel du Comité international paralympique, illustre le lancement du « Queen's Baton Relay » par la reine Elizabeth II devant Buckingham Palace qui remet le *baton* à Kadeena Cox, athlète paralympique Kadeena Cox dans le cadre des jeux du Commonwealth de Birmingham de 2022.

Quelques confusions surprenantes dans la lecture de cette photographie ont été relevées, par exemple entre le prince Edward et le prince Charles. Certains candidats ont aussi affirmé que le *baton* était remis à Dame Louise Martin et non à Kadeena Cox.

Si certains candidats ont exploité ce document de façon tout à fait satisfaisante, le jury déplore ici la pauvreté de la lecture et de l'analyse d'image constatée dans certaines autres copies. Il importait de mettre ce document en lien avec l'idée d'inclusion et de diversité présente dans les documents 2 et 3. À cet égard, la source du document pouvait être utilisée, et il convenait de relever également le fait que l'athlète choisie était une athlète noire et paralympique. L'exploitation de cette photographie pouvait en outre servir à poser la question du Royaume-Uni au sein du Commonwealth et des Commonwealth Games : les officiels présents sont tous Britanniques, blancs et né à une période associée à une certaine vision de l'Empire et du Commonwealth. Le jury souhaite toutefois saluer l'utilisation pertinente qui a été faite du document par un nombre significatif de candidats, qui ont su l'analyser avec pertinence et le mettre en lien avec les autres documents pour questionner la réalité de la promotion de la diversité affichée par les Commonwealth Games, les liens entre les différents pays membres du Commonwealth et l'unité prétendue de celui-ci autour de valeurs communes.

Comme lors de la session 2022, on rappellera ici qu'il est important d'interroger le document iconographique et de ne pas se contenter de le décrire ou d'y faire référence. Ainsi, il importait bien sûr que les candidats mettent en évidence ce qui était illustré (le titre était à cet égard très explicite et devait guider les candidats dans leur approche du document), mais aussi qu'ils se posent les questions suivantes : quelle est l'intention du photographe ? Quelle est la portée d'une telle image compte-tenu de la source dans laquelle elle a été publiée ? Quels sont ses destinataires ? Quel est l'effet créé par le cadre ? Qui est visible et qui ne l'est pas ? Qui est mis en valeur et qui ne l'est pas ? Quel rapport entre l'image elle-même et le titre ?

Document 5

Il s'agissait ici d'une carte (*map*) du globe sur laquelle figure en détail les membres et anciens membres du Commonwealth, classés selon leur statut et leur aire géographique, agrémentée de quelques informations factuelles sur le Commonwealth. Le titre posait explicitement la question du devenir de ces pays au sein du Commonwealth après la mort de la reine Elizabeth

Le document 5 n'était ni une infographie (*infographic*), ni une photographie (*photograph*), ni un graphique (*graph*) et ce n'était pas seulement une image (*picture*).

Il s'agit du document le moins bien utilisé et le moins bien compris du dossier. Si l'intérêt de ce document était de fournir plusieurs informations factuelles et une représentation graphique de la réalité du Commonwealth, il était attendu des candidats qu'ils utilisent au moins l'idée que les pays qui ont quitté le Commonwealth sont peu nombreux et que plusieurs ont rejeté ce retrait par référendum.

Les contresens à déplorer sur ce document sont divers, et pour certains inquiétants quant au manque de bon sens qu'ils révèlent chez certains candidats : pour certains, il s'agissait d'une

carte des pays qui avaient le plus suivi les événements en lien avec la mort de la reine Elizabeth II dans les médias ; pour d'autres, deux pays étaient devenus des républiques en raison de la mort d'Elizabeth II ; pour d'autres encore que c'est une carte des pays qui ont décidé de ne pas reconnaître Charles III comme chef d'état ; certains ont enfin affirmé que la reine Elisabeth II est morte car certains pays ont quitté le Commonwealth (!).

III) Méthode

Avant même d'envisager les exigences de la méthode, le jury souhaite ici attirer l'attention des préparateurs et des futurs candidats sur la nécessité de faire preuve de soin et de rigueur dans la rédaction de la copie. Le rapport de la session 2022 avait indiqué que les conventions d'usage devaient être respectées, le jury le rappelle ici avec force : les titres d'ouvrage, de périodiques ou d'œuvres d'art doivent être soulignés ; les titres d'articles, de chapitres, ou de parties d'œuvres doivent figurer entre guillemets. Les mots doivent être écrits en toutes lettres en dehors des abréviations courantes (comme « the UK » pour « the United Kingdom »), les abréviations créées par les candidats sont proscrites (comme « the CG » ou « the CWG » pour « the Commonwealth Games »). La multiplication des ratures, renvois à l'aide d'astérisques, passages recouverts de correcteur n'est pas acceptable dans une copie de concours.

Une tendance à ne pas mentionner les documents du tout dans le développement a été relevée dans les copies de cette session. S'il semble admissible de tolérer cette pratique ponctuellement dans la mesure où le document source de chaque idée est très clairement identifiable, ce n'était pas le cas dans les nombreuses copies concernées. On ne peut donc que conseiller aux candidats de faire systématiquement référence aux documents de façon explicite.

Il est regrettable que certains candidats rendent des copies inachevées, voire très incomplètes, d'autant plus que le début de synthèse rendu s'avère parfois prometteur. Ces copies sont pénalisées par un malus plus ou moins important selon le nombre de mots utilisés, et l'absence de décompte éventuelle fait également l'objet d'une pénalité. La gestion du temps à consacrer aux différentes étapes menant à la rédaction fait partie de l'exercice et ne doit pas être négligée.

Le jury souhaite ici alerter futurs candidats et professeurs de classes préparatoires sur l'inflation constatée des écarts faits aux attentes méthodologique de l'épreuve, qui sont systématiquement pénalisés et peuvent être très préjudiciables à certains candidats, notamment lorsqu'ils se cumulent.

- Le nombre de copies dans lesquelles le décompte des mots est absent (109) est en nette hausse, alors qu'il avait baissé lors de la session 2022 (89).
- Le nombre de titres omis est toujours beaucoup trop élevé : 120 lors de cette session, ce qui est proche de la moyenne des cinq dernières sessions, un nombre anormalement haut.
- Enfin, comme l'an dernier, le jury s'inquiète d'un nombre encore plus élevé de copies dans lesquelles un document est escamoté (souvent le document 5) : 120 pour cette session.

Il s'agit purement et simplement de non-respect des attendus de l'épreuve, ce qui témoigne d'un manque de sérieux et de rigueur et ne peut être toléré.

Il est rappelé ici que tous les documents sont d'égale importance, comme mentionné ci-dessus, que les documents iconographiques doivent également faire l'objet d'une analyse afin d'en

dégager des idées pertinentes pour la synthèse, et que l'omission d'un document est fortement pénalisée.

Titre

Quelques bons titres, pertinents et percutants, ont été relevés par le jury :

- Long live the Commonwealth Games?
- Commonwealth Games: does the British Empire strike back?
- Is the Commonwealth outdated?
- Should the Commonwealth Games disappear with Queen Elizabeth II?
- The Commonwealth Games: between old values and modernity
- Games over?
- Happy Commonwealth Games! And may the odds be ever in your favour!
- The Commonwealth Games: too little in “common”, too much “wealth” required
- Commonwealth Games – time to drop the baton?

Une nette tendance à la formulation de titres farfelus voire tout à fait absurdes et dénués de sens a été observée. On rappellera ici que le jury attend avant tout des candidats qu'ils formulent un titre qui reflète leur bonne compréhension de la thématique principale du dossier. Le jury saura apprécier un titre formulé de façon intelligente ou amusante s'il témoigne d'une finesse d'analyse chez le candidat, mais il ne s'agit en aucun cas de chercher à tout prix l'originalité ou le jeu de mots au détriment de la clarté ou de la pertinence, comme dans les exemples suivants :

- The come-on wealth Games
- The come-out-wealth Games
- The drama Queen around the Commonwealth Games
- The Commonwealth Game of Thrones

Plan et structuration des idées

Le jury a eu la satisfaction de lire des synthèses dont le plan était simple mais efficace, et souhaite saluer les candidats, nombreux, qui ont su rédiger une synthèse cohérente, dans laquelle apparaissait une réelle progression et dont les parties étaient équilibrées.

Cependant, dans un trop grand nombre de copies, le plan utilisé pour répondre à la problématique a été très binaire (I) les aspects positifs de l'organisation des Commonwealth Games pour le Commonwealth, II) les aspects problématiques et polémiques). L'étendue des idées présentes dans le dossier ne pouvait se déployer dans ce type de plan et une troisième partie était systématiquement nécessaire pour approfondir la réflexion : une troisième partie qui nuance et traitait des perspectives d'évolution du Commonwealth et des Commonwealth Games rendait ce type de plan plus adapté au dossier proposé.

Un axe de travail des candidats pour les prochaines sessions est l'agencement des idées au sein des parties. Il est vivement recommandé aux candidats de formuler clairement l'idée principale de chaque partie/paragraphe dans une *topic sentence* claire. Il convient également d'éviter la juxtaposition des idées, qui doivent être articulées, ainsi que les tentatives de transition en fin de paragraphe, très maladroites.

Deux exemples de plan permettaient de traiter le sujet de façon fine, et ont été utilisés dans les meilleures copies ; l'un permet d'établir progressivement le lien entre les Jeux du

Commonwealth et le Commonwealth pour en dégager les enjeux, l'autre les met en lien dans chaque partie.

- I) The definition of the Commonwealth Games
 - II) All that glitters is not gold: to what extent are the Commonwealth Games still relevant today?
 - III) Behind the Commonwealth Games: is the Commonwealth still relevant? Do the Commonwealth Games epitomise bigger issues faced by the Commonwealth?
-
- I) What is the Commonwealth? What are the Commonwealth Games?
 - II) The Commonwealth and the Commonwealth Games are endowed with imperialism and are a target for criticism
 - III) The Commonwealth Games serve as a driving force for a Commonwealth that seeks a new direction

IV) Langue

La correction linguistique constitue l'un des critères d'évaluation principaux de l'épreuve, puisqu'elle représente vingt points sur cinquante.

Le jury souhaite féliciter ici le petit nombre de candidats qui rédigent dans un anglais fluide et clair, correct et riche sur le plan grammatical et, diversifié et précis sur le plan lexical. Les meilleures copies, dont le style est travaillé, témoignent même d'un grand sens de la langue.

Cependant, c'est désormais dans une majorité de copies que la maîtrise de la langue est nettement insuffisante, avec très peu de prise de risque, des structures simples uniquement et un répertoire lexical limité voire pauvre. Certaines copies témoignent à nouveau cette année d'un niveau de langue proprement catastrophique à certains égards, et notamment sur le plan grammatical. Ce qui semble relever d'une forme de négligence de la part des candidats, qui comptent sur l'examineur pour déchiffrer leurs idées, n'est aucunement acceptable. Des candidats au concours, a fortiori de futurs ingénieurs ou chercheurs, ne peuvent se contenter d'une maîtrise approximative de l'anglais, qui fait la part belle à l'ambiguïté voire aux contresens. Le travail sur la langue doit être une priorité des candidats et des préparateurs.

Vocabulaire

Des erreurs fréquentes sur le lexique de base de l'exercice ont été relevées encore cette année. Le jury rappelle ici que l'apprentissage du vocabulaire permettant de préciser la nature des documents susceptibles d'être proposés à l'étude des candidats est indispensable, et l'étude des documents 4 et 5 a révélé les lacunes des candidats à cet égard : *a graphic, *a photographic, *a photographie, confusion photography/photograph, *an infography, *a cartography.

Il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure de mobiliser des mots de liaison au service de la progression de la réflexion, et non de les plaquer sans les comprendre. On attend à ce niveau une maîtrise suffisamment étendue de ce lexique pour éviter les mots trop simples (*but*, *so*, *and* en tête de phrase) et les répétitions, trop souvent constatées (*moreover* comme unique mot de liaison d'addition, *however* comme uniquement mot de liaison de concession). Certains sont en outre souvent mal employés : confusion *hence/thus*, *at first/first*. L'annonce du plan doit être la plus légère possible et les calques sur le français (« *in a first part* », « *in a second part* »), très fréquemment relevés dans les copies de cette session, sont à éviter.

Dans l'ensemble, le lexique est trop pauvre et les fautes d'orthographe fréquentes, comme en témoigne le florilège relevé par le jury ci-dessous.

- Barbarismes : *to divide, to considerate, to questionise, relevancyness, to promouve, ethic* (adj.)
- Calques : *to expose, to affirm, to smell himself (=to feel!!), to know (= to go through difficult times)*
- Orthographe : *futur, nowadays, were (=where), tree (=three), an other, never the less, wicker (=weaker), heaven (=even), hold (=old)* et même *extend (=extent)*, pourtant donné dans l'énoncé ainsi que *Commohealth (=Commonwealth)*
- Confusions : *status/statue, to leave/to lift, economic/economical*

En outre, l'on attend à ce niveau un répertoire de verbes de parole ou d'opinion plus étoffé que les simples verbes *explain, say, speak about* et *tell*.

Grammaire et syntaxe

De très nombreuses fautes ont été faites sur la conjugaison et le domaine verbal :

- Des confusions dans l'emploi du présent simple et du présent en BE + -ING.
- L'utilisation du prétérit après *for/since*.
- La forme passive n'est pas maîtrisée (**homosexuality is not accepting by all countries*).
- L'antéposition erronée du verbe : **underlines the second article, *says The Guardian*. Rappelons que l'anglais n'admet que rarement la rupture de la chaîne verbe/complément.
- La forme interrogative (directe ou indirecte), qui semble être maîtrisée par une minorité de candidats : **Why couldn't he does it?, *Are these countries will stay in the Commonwealth?*
- Des erreurs quasi systématiques sur l'accord des verbes à la troisième personne du singulier.
- Les verbes irréguliers sont peu maîtrisés.
- Une tendance alarmante à l'utilisation exclusive du présent, les temporalités passée et future disparaissant intégralement.

Concernant le domaine nominal, les erreurs fréquentes ont porté sur :

- les accords au pluriel, quasi systématiques dans certaines copies : *city, pl. cities* et *country, pl. countries*
- la détermination : **Commonwealth Games, *Commonwealth, *values like the diversity, *in one hand, *the document 2;*
- les pronoms : confusion *his/its*, confusion *this/these*, reprise de *the document* par *he*

Sur le plan de la phrase complexe, les pronoms relatifs ont fait l'objet d'erreurs là aussi quasi systématiques dans certaines copies, *who* devenant un pronom relatif universel.

Enfin, des confusions sur les quantifieurs (*any/none*), les prépositions (**composed by, *interested of, *participate at*) et sur *as* et *like* (prépositions ou conjonctions) sont à déplorer.

Style

Le jury a eu le plaisir de constater que l'utilisation de la première personne du pluriel, sur laquelle il a attiré l'attention des candidats dans les rapports précédents, est moins fréquente. Cela est corrélé à une diminution des marques de subjectivité (et donc de la pénalité associée). Cependant, des formules maladroites demeurent, comme *one will give an answer, one will first focus on*.

L'emploi des marques d'oralité et du registre familier doit être évité. Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un anglais écrit acceptable, voire riche.

CONCLUSION

Nous souhaitons pour conclure insister sur trois points qui ont fait défaut dans les copies de cette année et dont les futurs candidats doivent se saisir : le respect des attendus de l'épreuve et le grand soin qu'il convient d'apporter à des copies de concours ; la correction de la langue qui doit être a minima intelligible, au mieux riche et variée ; la solidité de la culture des candidats concernant la sphère anglophone qui doit permettre une bonne appréhension du sujet. Comme chaque année cependant, nous nous réjouissons de trouver quelques bonnes copies alliant une langue riche et une compréhension manifeste de tous les enjeux du dossier.